Quoi qu'il en soit, de temps en temps encore, quand les premiers froids ont tué les grandes herbes, dépouillé les ronces, engourdi les vipères, quand la nuit est bien noire, quand la bise de Sothonod fait craquer les sapins, des ombres silencieuses s'aventurent à travers les ruines, se glissent sous les voûtes, sondent les murs, en interrogent les pierres, et leur demandent de la part des sorciers de Genève, de la Michaille et de Retord, le *Trésor des moines*.

M.-C. GUIGUE.



S. dom. arverie ord. cartusie 11110 Lxxxv¹¹ (Dans cette légende l'M de millesimo est sous-entendu).

P.-S. — La gravure ci-jointe reproduit fidèlement un sceau de la Chartreuse d'Arvières, daté de 1488. Le sceau-matrice en cuivre, d'après lequel elle a été exécutée, est conservé dans la collection de M. Augustin Chassaing, juge au tribunal civil du Puy-en-Velay, qui a bien voulu, avec une extrême obligeance, m'en adresser une empreinte et m'autoriser à la publier.

M.-C. G.